

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, **Monsieur Guillaume MARÉCHAL**, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, certifie que la liste des délibérations examinées du Bureau Communautaire du 20 mars 2025 de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise a été affichée le vendredi 21 mars 2025, dans les panneaux d'affichage prévus à cet effet, aux portes de l'Intercommunalité, située au 30 avenue Eugène Gazeau à Senlis et publiée sur le site internet.

Fait à Senlis, le 21 mars 2025



Guillaume MARÉCHAL
Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines



communauté
de communes

Bureau Communautaire

Séance du jeudi 20 mars 2025, à 19h30

Communauté de Communes Senlis Sud Oise
30 avenue Eugène Gazeau - 60300 Senlis

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES

(Réforme de publicité des actes – Ordonnance N°2021-1310 et décret N°2021-1311 du 7 octobre 2021 applicable au 1^{er} juillet 2022)

N° de délibération	Objet	Vote
11-BC200325	Désignation du secrétaire de séance	Unanimité
12-BC200325	Approbation du procès-verbal du Bureau Communautaire du 4 mars 2025	Unanimité
13-BC200325	Demande de subvention FNADT 2025 – France Services	Unanimité

Fait à Senlis, le 21 mars 2025.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne sur le site internet de la CCSSO, le 21 mars 2025.